

Guide de l'Arbitrage - Annexe 1

Boule jouée par erreur

Décision de la FIPJP concernant une boule jouée par erreur

Le scénario :

L'équipe A joue sa première boule.

L'équipe B, à son tour, pointe et, pensant qu'elle n'a pas pris le point, joue une deuxième boule.

Ne sachant pas si cette deuxième boule a pris le point, les deux équipes décident de mesurer et découvrent que la première boule jouée par l'équipe B avait déjà pris le point, de sorte qu'elle a maintenant 2 points.

Décision :

La deuxième boule, jouée par erreur, est valable.

L'explication :

D'abord, le règlement n'interdit pas à une équipe de jouer lorsqu'elle a le point, à partir du moment qu'une mesure n'ait pas été effectuée.

Ensuite, jouer une boule par erreur alors que l'équipe détient déjà le point est typiquement une erreur qui est déjà sanctionnée pour l'équipe en cause la perte d'une boule.

Enfin, l'annulation de cette deuxième boule jouée par erreur n'est pas applicable lorsque d'autres boules ont été jouées après celle-ci.

- D'une part, ces boules peuvent avoir déplacé l'une ou l'autre des boules contestées alors que, par définition, aucune mesure n'a été effectuée.
- D'autre part, si une boule nulle déplace des objets, ceux-ci peuvent être remis en place s'ils sont marqués. Un problème se pose immédiatement si cette deuxième boule, lorsqu'elle est frappée, déplace le but ou l'une ou plusieurs des boules, d'autant plus que l'on sait que les marquages sont rarement précis au millimètre près.
- Il peut même arriver que neuf boules soient jouées après la deuxième boule en question et que les joueurs se rendent compte que leur première boule avait le point !

La seule mesure valable pour l'attribution des points est celle qui est effectuée à la fin de la mène, quel que soit l'ordre dans lequel les équipes ont joué.